# Polémique dans une école catholique belge : les élèves ont reçu un mail leur demandant de ne pas utiliser « M. » ou « Mme » pour s’adresser au directeur adjoint, qui se dit non-binaire.

16/10/2025 à 19h23



Une rentrée peu ordinaire a été relatée dans une école catholique d’Opwijk, dans le Brabant flamand. Lors de la réunion de début d’année, le nouveau directeur adjoint a saisi l’occasion pour se présenter comme une personne non-binaire, ne s’identifiant ni comme homme ni comme femme. « Je ne me reconnais pas dans les formules monsieur ou madame. Si vous dites « Bonjour, adjoint », cela me convient. » Pour répondre à cette demande, l’école a décidé d’utiliser le titre « adjoint » comme formule neutre dans toute communication

De son côté, le directeur adjoint a souligné qu’il s’agissait avant tout d’un appel au respect : « C’est une demande, pas une exigence. Je comprends que les gens puissent se tromper. » L’initiative a également été saluée par certains élèves, qui,

spontanément, corrigent leur façon de s’adresser à lui.

Au-delà du débat émotionnel, le cadre juridique belge encadre clairement ce type de situation. Comme le rappelle HLN, la loi anti-discrimination sur le genre, en vigueur depuis 2007, interdit toute inégalité de traitement fondée sur l’identité ou l’expression de genre, y compris la non-binarité.

sudinfo.be